

## RÉSIDENCE DE CRÉATION QUÉBEC - NOUVELLE-AQUITAINE 2027

### Appel de candidatures

L'ICQ invite les auteur.trice.s qui résident à Québec ou à Wendake à soumettre leur candidature pour effectuer une résidence de création de huit semaines dans la région Nouvelle-Aquitaine, France, entre le 10 mai et le 2 juillet 2027. Le séjour se divise en deux parties. La personne lauréate est accueillie :

- D'une part à la Villa Bloch (Poitiers) du lundi 10 mai au lundi 7 juin 2027 (avec sortie de résidence lors des Rendez-vous au jardin de la Villa Bloch, 5 et 6 juin)
- D'autre part à la Villa Valmont (Lormont) du lundi 7 juin au vendredi 2 juillet 2027

#### Cadre de la résidence

Cette résidence de création se déroule dans le cadre d'un accord de coopération entre ALCA – Agence livre, cinéma et audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine, et L'ICQ, en vue de soutenir la création des autrices et auteurs dans la francophonie. Cette entente s'inscrit en parallèle du jumelage entre le Québec et la Région Nouvelle-Aquitaine, et les villes de Québec et de Bordeaux. Une résidence est parallèlement offerte à un.e artiste français.e, qui viendra passer huit semaines dans l'une des résidences de L'ICQ au printemps 2027.

#### Genres acceptés

Roman, nouvelle, essai littéraire, récit, poésie, conte, bande dessinée, littérature jeunesse, écriture dramatique

#### Admissibilité

Vous êtes admissible à ce programme si :

- Vous avez publié au moins un livre publié à compte d'éditeur reconnu;
- Vous êtes citoyen.ne canadien.ne ou détenez la résidence permanente ET résidez dans la ville de Québec ou à Wendake;
- Vous avez un projet de création en cours;
- Vous êtes disponible pendant huit semaines du 10 mai au 2 juillet 2027;
- Vous êtes intéressé.e à participer à un programme d'activités culturelles à raison de quatre à cinq rencontres par mois maximum.

#### Conditions d'accueil

La personne lauréate est hébergée gratuitement dans deux des logements du réseau des résidences de création géré par ALCA.

Une bourse de 4 800\$ (600\$/semaine) est offerte, et les frais de déplacement internationaux sont pris en charge.

## **Dispositif d'accueil**

Les auteur.trice.s en résidence bénéficient d'un dispositif d'accueil mis en place par ALCA dans le but d'établir des contacts avec les artistes, les éditeur.trice.s, les lieux, les publics et les manifestations associés à leur pratique littéraire. Pendant la durée de sa résidence, l'artiste s'engage à renoncer à toute autre activité professionnelle, sauf accord préalable avec l'organisme hôte. Elle ou il s'engage à promouvoir son œuvre et la littérature québécoise durant son séjour, à raison de quatre à cinq rencontres par mois maximum dans des librairies, bibliothèques, etc. Chaque projet de rencontre est soumis à l'accord de la personne lauréate.

## **Sélection et critères**

La lauréate ou le lauréat sera sélectionné.e par un jury constitué de deux auteur.trice.s et d'une personne représentant L'ICQ. Le jury effectue son choix sur la base des conditions d'admissibilité, des objectifs de la résidence et des critères d'évaluation présentés ici :

### Qualité du projet

- Recherche esthétique et contribution à la discipline ou apport pour la pratique
- Qualité littéraire des extraits fournis (projet en chantier et œuvres précédentes)
- Originalité du projet : capacité à éveiller la curiosité et/ou susciter l'émotion

### Incidence de la résidence sur la carrière

- Importance de la résidence dans le parcours et pour le projet en cours

\*\*\* À candidature égale, le jury privilégie une personne n'ayant jamais reçu de bourse de résidence dans le cadre d'un programme de L'ICQ (ceci exclu les résidences Première Ovation et Québec ville de littérature UNESCO)

## **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé;
- Une lettre de motivation;
- Un curriculum vitae (maximum cinq pages, incluant la bibliographie, les bourses et aides obtenues, etc.);
- Un dossier de presse, s'il y a lieu (maximum cinq pages);
- Un extrait de l'œuvre qui fait l'objet de la demande (10 pages)
- Une copie numérique ou un extrait photocopié d'une dizaine de pages d'une œuvre publiée à compte d'éditeur.

## **Ancien.ne.s lauréat.e.s**

- Andrée-Anne Bergeron (Québec) | Ivan Péault (France) édition 2026
- Sebastián Ibarra Gutiérrez (Québec) | Silène Edgar (France) édition 2025
- Éloïse Demers-Pinard (Québec) | Aliona Gloukhova (France) édition 2024
- Nora Atalla (Québec) | Chloé Pince (France) édition 2023
- Richard Vallerand (Québec) | Nathalie Richard (France) édition 2022
- Mattia Scarpulla (Québec) | Jean-Baptiste Maudet (France) édition virtuelle 2021
- Richard Ste-Marie (Québec) | Joán Tauveron (France) édition 2019
- Martin Fournier (Québec) | Tiphaine Gantheil et Timothée Morisse (France) édition 2018
- Louis Remillard (Québec) | Marine Blandin (France) édition 2017

- Claudine Paquet (Québec) | Isabelle Merlet (France) édition 2016
- ValMo (Québec) | Mathias Liniado (France) édition 2015
- Valérie Boivin (Québec) | Lauranne Quentric (France) édition 2014
- Estelle Bachelard (Québec) | Jean-Jacques Rouger (France) édition 2013
- Michel Falardeau (Québec) | Nicolas Dumontheuil (France) édition 2012
- Francis Desharnais (Québec) | Jérôme D'Aviau (France) édition 2011
- Philippe Girard (Québec) | Vincent Perriot (France) édition 2010
- Djief (Québec) | Laureline (France) édition 2009
- Pierre Bouchard (Québec) | Anton (France) édition 2008
- Pascal Girard (Québec) | Cromwell (France) édition 2007

### **Pour de l'information**

Juliette Berton, Coordonnatrice à la gestion de programmes : [residences@institutcanadien.qc.ca](mailto:residences@institutcanadien.qc.ca)

### **Date limite**

**MARDI 26 MAI 2026 À MINUIT**

Faites parvenir votre dossier par courriel à [residences@institutcanadien.qc.ca](mailto:residences@institutcanadien.qc.ca).

Cette résidence croisée est une collaboration entre ALCA, L'ICQ, le Consulat général de France et la Ville de Québec.

